

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20251006-D_06_10_2025_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2025

Publication : 10/10/2025

Délibération n°06-10-2025-005

3.3 Locations

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 6 octobre 2025*

Date de convocation	30 septembre 2025
Date d'affichage	30 septembre 2025

Membres en exercice	55
Membres présents	37
Votants	44 (dont 7 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 6 octobre à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Saint-Aubin-des-Coudrais, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 37 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, Mme Catherine BOSSY, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Etaient représentés : 0 -

Pouvoirs : 7 – M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à M. Alain CRUCHET, M. Yves GOULLIER ayant donné pouvoir à Mme Nadège PIOGER, Mme Marie-Line LEDRU ayant donné pouvoir à M. Xavier TERRIER, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à M. Thierry GUÉRIN, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL.

Etaient excusés : 11 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Joël CIRON, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Gaëtan THOMAS.

Secrétaire de séance : Mme Michèle LEGESNE.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

ECONOMIE : RENOUVELLEMENT DU BAIL COMMERCIAL AVEC L'ENTREPRISE BOSCH SUR LA ZONE D'ACTIVITE DES AJEUX, A LA FERTE-BERNARD

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport du Président,
Après en avoir délibéré,

PREND ACTE que la Communauté de Communes a été sollicitée par la société BOSCH AUTOMOTIVE SERVICE SOLUTIONS pour le renouvellement de son bail commercial, d'un bâtiment d'une surface de 2 385m² localisé avenue Pierre Gilles de Gennes à La Ferté-Bernard.

RAPPELLE que les locaux faisant l'objet du présent bail sont exclusivement consacrés à l'activité de la société BOSCH AUTOMOTIVE SERVICE SOLUTIONS, à savoir le développement, la fabrication et la distribution d'équipements de garage et de centres de contrôle technique, de service après-vente, y compris atelier de réparation et plateforme téléphonique.

EST INFORMÉ qu'afin de permettre à la société BOSCH AUTOMOTIVE SERVICE SOLUTIONS de développer son activité conformément au Code du commerce, il est envisagé de lui renouveler le bail pour une durée de 9 années du 1^{er} novembre 2025 au 31 octobre 2034. Le loyer annuel fixé est de 150 000 € HT, soit 62,89 € HT le m².

VALIDE le renouvellement du bail commercial avec la société BOSCH AUTOMOTIVE SERVICE SOLUTIONS pour une durée de 9 ans, à compter du 1^{er} novembre 2025, selon les conditions présentées.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer le bail et tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité
Voix pour : 44
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 6 octobre 2025
Pour extrait conforme
Le 7 octobre 2025

Le Secrétaire de séance



Mme Michèle LEGESNE

Le Président



M. Didier REVEAU